



Vis ta ville

Janvier 2016 05



I QUARTIERS | Le parc de logements s'enrichit | **URBANISME** | Trouver un logement sur Divion | **CITOYENNETÉ** | Le service civique, une expérience formatrice | **ZOOM** | 2016, sera un bon cru économique | **SPORT** | Clara et Myrtille, championnes de France.



ARRÊT SUR IMAGES



🔍 Légendes

- 1. La RD 341 arborée.** Le Conseil départemental du Pas-de-Calais a planté 40 arbres sur les accotements de la route à proximité du panneau Divion direction Houdain.
- 2. L'église bichonnée.** La façade du clocher de l'église Saint-Martin a été nettoyée. Idem pour l'horloge, les chéneaux de l'église et ceux de la mairie.
- 3. Sens unique.** Dorénavant, la rue Basly est en sens unique pour tous les véhicules venant du centre-ville.
- 4. Cimetière sécurisé.** Face au parking, une nouvelle palissade longue de 36 mètres a été installée par nos services techniques. Coût : 2 045 €.
- 5. Élagage.** Les agents municipaux, munis d'une nacelle, ont élagué des arbres de grands gabarits rue Lamendin, au niveau du parking et autour de La Poste ainsi qu'au cimetière.

QUARTIERS 04

- ❖ De nouvelles maisons au Transvaal
- ❖ Ils ont fêté leurs noces
- ❖ Une mutuelle pour tous
- ❖ État-civil

URBANISME 06

- ❖ Trouver un logement ?
Comment est gérée votre demande ?
- ❖ Ravalement de sa façade
Quelles sont les démarches à effectuer ?

ÉVÈNEMENT 08

- www.divion.fr**
 > La commune enfin sur la toile mondiale.

CITOYENNETÉ 10

- ❖ Mandy Thuilliez, service civique

ZOOM 11

- ❖ Vie économique
 > Rencontre avec Pascal Ammeux, conseiller municipal en charge du développement économique.
 > La zone industrielle Paul Plouviez
 > De nouvelles entreprises



SPORT 14

- ❖ Clara Dubocage, championne de France de saut d'obstacles

TRIBUNE 15



Concert de Sainte-Cécile de l'harmonie municipale le samedi 21 novembre à l'église Saint-Martin.

Nous l'avons dit, nous le faisons...

A l'aube de l'an nouveau, l'équipe municipale se joint à moi pour adresser à chacune et chacun d'entre vous, ses meilleurs vœux de bonheur et surtout de santé.

L'année 2016 verra aussi son lot de défis et projets communaux innovants se concrétiser...

2016, Divion enfin sur Internet

Ce média, incontournable aujourd'hui, vous accompagnera dans vos requêtes et vous permettra, en quelques clics, d'aller chercher l'information utile, effectuer vos démarches administratives ou consulter l'agenda des manifestations locales.

Bien évidemment vous continuerez néanmoins à recevoir régulièrement votre magazine « Vis ta ville » et, les différents services de la mairie seront toujours à votre disposition pour aider dans l'établissement de vos formalités.

Ce site, c'est maintenant le vôtre.

2016, année de la police municipale

Cet engagement que nous avons pris lors de la campagne des municipales 2014 sera demain un dispositif actif. Nous voulons que vous viviez sereinement sans avoir à supporter nuisances, incivilités ou dégradations de biens publics et privés.

La police municipale sera un complé-

ment de l'implication de chacun d'entre nous puisque c'est d'abord au citoyen de montrer l'exemple.

Des agents assermentés sillonneront les quartiers. Leur mission première sera la prévention. Ils seront à votre écoute afin que votre tranquillité et vos droits soient respectés. Ils seront le rappel nécessaire aux règles essentielles de citoyenneté, de respect d'autrui et du bien vivre ensemble.

La police municipale travaillera en coopération avec la police nationale.

« Des agents assermentés
sillonneront les quartiers.
Leur mission première sera
la prévention »

Cet investissement, au coût non négligeable, est possible en raison de la rigueur budgétaire que nous nous sommes imposés dès notre arrivée à la mairie.

D'autres projets sont en gestation, mais chaque chose en son temps. Priorité avant tout au quotidien et à la qualité des services publics.

D'ici là, le Conseil municipal, rejoint par le personnel communal, vous réitérent ses souhaits afin que 2016 vous soit belle et heureuse.

Votre maire dévoué,
Jacky LEMOINE



Vis ta ville - Magazine de la ville de Divion - 1 rue Louis Pasteur - 62 460 Divion
 Tél. 03 21 64 55 70 - Courriel : mag-vistaville@ville-divion.fr
 Responsable de publication : Jacky Lemoine, maire, David Gabrys, adjoint au maire
 Conception graphique, rédaction, crédits photos : Stéphanie Roussel,
 Christophe Hannebouv - Impression : Julien jopub - Tirage : 3 300 exemplaires
 Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2016 / Janvier 2016 / N°5 - 3^e année - Magazine périodique.

Le parc de logements s'enrichit

De nouvelles maisons au Transvaal

Dans le quartier du Transvaal, le bailleur social Maisons et Cités a débuté un nouveau chantier. Les constructions de maisons neuves poussent comme des champignons ! La cité est en pleine métamorphose.

Autrefois, sur cette parcelle de 5 373 m² résidait une ancienne barre de corons avec sa quarantaine de maisons. A l'abandon et délabrées, les habitations avaient été rasées en 2008 laissant un bel espace enclavé entre les rues du général Botha et du Transvaal.

Aujourd'hui, Maisons et Cités, toujours propriétaire du terrain, construit 16 logements dans ce quartier. Ces travaux s'étaleront jusqu'à la fin de l'année 2017. Le permis de construire délivré en 2014 autorise la création de plusieurs types de maisons : 10 T4 à étages avec 3 chambres ; 2 T3 à étage avec 2 chambres et 4 T3 de plain-pied.

Ce nouveau programme immobilier s'ajoute à celui en cours situé à l'angle des rues Pretoria, des Diamants et du Transvaal. Plus impressionnant, ce chantier comprendra au final 54 logements neufs.

La première tranche de 24 maisons est terminée.



Le nouveau projet de Maisons et Cités



La 1^{ère} tranche est terminée

Noces d'argent

Lucien Leclercq et Nadine Derosiaux

mariés le 10 novembre 1990

Leur histoire d'amour débute au café de La Clarence après un match de foot avec le club de Lucien, le RC Divion. Un quart de siècle plus tard, le couple est à la tête d'une famille de 5 enfants et de 5 petits-enfants. Passionnée de jardinage et de promenades, Nadine est bénévole au sein de l'association *Divion proprement* et Lucien, donneur de sang, comptabilise 225 dons.



Noces de diamant

Bolek Cieslewicz et Jacqueline Brayelle

mariés le 26 novembre 1955

Jacqueline, la couturière, a croisé Bolek, le mineur, au lac de Beugin appelé la plage des mineurs après la guerre, "il était grand et athlétique." Le soir même, ils dansaient ensemble au bal. Bénévole au sein du FCC 34 et du *Renouveau de la Cité 34*, Bolek s'est investi durant de nombreuses années dans son quartier. Trois enfants agrandiront la famille suivis de 5 petits-enfants.

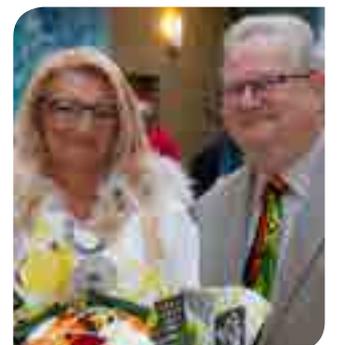


Noces d'or

Bernard Julien et Ghislaine Bailleul

mariés le 13 novembre 1965

Ils se sont connus à un bal de Ste-Catherine à la salle Marmottan de Bruay. Bernard, élevé et formé dans l'imprimerie familiale de la rue des frères Caron, reprendra le flambeau aidé de Ghislaine. Le couple agrandira - avec un point tabac & presse - et modernisera l'entreprise gérée aujourd'hui par Olivier, le fils. La famille se compose de 2 enfants et de 3 petits-enfants.





Yannick et Christelle Bracq, correspondants de l'association Mandarine.



L'école de danse, et le Country jump ont dansé lors de l'opération Téléthon 2015.

Solidarité

Une mutuelle pour tous

Le projet d'une mutuelle pour tous voulue par la municipalité, a été lancé en octobre 2015. Petite « piqûre » de rappel.

« Sur les 85 Divionnais - surtout une majorité de seniors - qui nous ont consultés lors des permanences, 80 dossiers concernant des personnes seules ou en couple ont été finalisés. Notre mutuelle, négociée à tarif groupe, permet une meilleure couverture santé (soins dentaires, optiques, hospitalisation, pédicure...) et de faire des économies non-négligeables. Une économie pouvant aller de 20 à 70 € pour une personne et de 20 à 150 € pour un couple, » résume Yannick Bracq de l'association Mandarine.

Pas de questionnaire médical, pas de limite d'âge et 3 formules sont proposées afin

de répondre au mieux aux besoins des demandeurs. Un bureau mobile pour les permanences se déplace sur le marché et dans les quartiers. Les 2 correspondants peuvent aussi se rendre à votre domicile.

Il est possible de déposer en mairie documents, demandes de RDV ou de prises de contact.

Permanences : le mercredi matin sur le marché ; à La Clarence (place des frères Viseur), le mardi de 16h30 à 18h30.

Contact : Association Mandarine
03.21.25.64.93 ou 06.30.22.78.45

Les Divionnais unis pour le Téléthon

L'ensemble des forces divionnaises s'était mobilisé à l'occasion du Téléthon.

Elus, agents municipaux, bénévoles associatifs et bien sûr, habitants s'étaient rassemblés à la salle Andrée Caron transformée en grand terrain de jeux. Des défis sportifs ont été mis en place par les associations comme le lancer franc, le tir à l'arc, les combats de judo, le tennis de table, la randonnée en quad, le parcours des sapeurs-pompiers ou

de 421, du concours de dessin... L'animation le *bubble foot* a remporté un joli succès : gamelles, roulades et fous rires étaient au programme pour le plus grand plaisir des participants mais aussi des spectateurs.

La somme récoltée s'élève à 2 209,31 € (1 310,78 € en 2014).

Merci de votre générosité !

Une mention qui a de la fleur

Inscrite pour la première année à l'opération Villes et villages fleuris orchestrée par Pas-de-Calais tourisme, notre commune a reçu les encouragements. Lors de la remise départementale de l'opération "Fleurir le Pas-de-Calais 2015" au parc d'Olhain, notre commune a été récompensée le 27 novembre 2015 de la mention départementale dans la catégorie "Communes de 5 001 à 15 000 habitants".

Cartes postales du front

Afin d'honorer le centenaire de 14-18, la ville a accueilli « Mille baisers du front », une exposition consacrée aux cartes postales envoyées par les soldats français et allemands à leurs proches au cours de la Première Guerre mondiale. Un grand merci à Denis Caubrière, professeur et Divionnais, pour avoir prêté ce travail de mémoire. L'enseignant en histoire a réalisé ce projet avec des élèves du lycée Jean-Perrin de Lambessart (59).

Ils sont nés (de septembre à décembre) : Yann Ponchant - Emma Hebbelinck - Trecia Guilbert - Shana Guilbert - Maëva Flouquet - Nolan Caboche - Solan Carpentier - Zoé Delplanque - Loëvan Erzerom - Eva Mant - Léna Birembaux - Keylia Brogniart - Danni Marche - Liham Cordonnier - Timéo Huëber - Sohan Fouret - Melvin Dairaine - Célestine Delrue - Cassie Fanien - Antoine Legros - Naïm Zinbi - Ana Petit - Liaam Batsleer - Line Duquesne - Kenzo Truffin - Kylian Souq - Lucas Maire - Louméo Dupont - Lucas Ciader - Nora Morlighem - Jules Lenoir - Emma Martinage - Jade Brunelle - Nolan Mechain.

Ils se sont mariés (de septembre à décembre) :

Christophe Costenobel et Esthelle Embondza - Michaël Hermant et Christelle Walle - Benoit Boucquoy et Désirée Méchain.

Ils nous ont quittés (de septembre à décembre) : Erwin Osinski - Bernadette Dufour veuve Girondé - Jean-Marie Hanckowiak - Dania Wojciekowski - Fabrice Delvallez - Léon Fintzel - Jean Jezak - Bruno Klys - Patricia Salmon veuve Guillot - Alain Laliaux - Gilbert Vallière - Michel Leleu.

Trouver un logement sur Divion

Comment est gérée votre demande ?



Conseiller municipal, Jean-Bernard Leduc, délégué à la gestion des demandes de logement, nous explique les différentes étapes et démarches afin de trouver une location.

Quelles sont les démarches pour trouver un logement sur Divion ? Les logements sociaux sont soumis à une convention avec l'État et s'adressent aux ménages dont les revenus ne dépassent pas un certain plafond de ressources. Celui-ci est défini en fonction de la catégorie du logement. Voilà pourquoi quand un logement se libère, tout demandeur ne peut pas en bénéficier ; il faut que les ressources correspondent au type de logement. Le demandeur dépose un dossier complet (avis d'imposition, justificatifs de ressources et de domicile) auprès de la mairie.

Il reçoit alors une attestation avec un numéro d'enregistrement et la date du dépôt de sa candidature. Après cela, nous proposons les candidatures aux bailleurs.

L'offre de logements est-elle suffisante ?

Rien que sur l'année 2015, nous avons enregistré 200 demandes pour 120 attributions soit 60 % des sollicitations ! Les demandes ont toujours été plus nombreuses que les attributions ce qui parfois est difficile à expliquer aux demandeurs lors de ma permanence.

Comment se déroulent les attributions ?

La commission d'attribution des logements locatifs sociaux (chaque bailleur a sa propre commission) étudie les dossiers. Celle-ci tient compte du patrimoine, des ressources et des conditions de logement actuelles du ménage, de l'éloignement du lieu de travail et du caractère d'urgence.

Au moins 3 dossiers sont examinés pour un même logement. Si la 1^{ère} personne refuse, le logement est proposé à la 2^e puis, à la 3^e. Les personnes reconnues DALO (Droit Au Logement Opposable) sont « ultra-prioritaires » comme celles du 1% logement. La location est réquisitionnée. Ce qui est de plus en plus fréquent !

Quelles sont les différentes étapes engagées après une demande ? La commission analyse si le demandeur remplit ou non les critères d'attribution.

Voici la marche à suivre en fonction de la réponse donnée :

- 1 - Mon dossier est retenu pour bénéficier du logement :
 - Je suis informé(e)
 - Une date de signature du bail est fixée,
 - Je remets une attestation d'assurance multirisque habitation le jour de la signature du bail,
 - Toujours à la signature, je remets un chèque de caution (un mois de loyer hors charges), qui sera débité de mon compte,
 - A l'entrée et au départ du logement, un état des lieux du logement est établi,
 - Je peux emménager.
- 2 - Mon dossier est accepté mais non retenu :
 - Je suis informé(e) que ma candidature est acceptée mais pas en 1^{ère} position. Toutefois, en cas de désistement de candidats retenus, le logement pourra m'être attribué.
 - Ma candidature est renvoyée à l'organisme auprès de qui je suis inscrit, ou conservée par le bailleur. Je reste dans l'attente d'une autre proposition de logement.
- 3 - Mon dossier est accepté sous condition(s) :
 - La commission me fixe un délai pour fournir une pièce administrative manquante. Si la pièce est fournie dans les délais, une date de signature du bail est fixée et la procédure de mise en location se déroule comme le cas n°1.
- 4 - Mon dossier est refusé :
 - Je reçois une lettre notifiant le refus et son motif. Ma demande de logement reste valable. Une autre proposition pourra m'être faite, pas forcément immédiatement, et éventuellement par un autre bailleur.

5 - Ma demande est jugée irrecevable :

Je suis informé(e) que je ne remplis pas les conditions pour prétendre à un logement. Ma demande est radiée du système national d'enregistrement des demandes. Je ne suis alors plus enregistré comme demandeur de logement.

Les Divionnais sont-ils prioritaires ?

Notre priorité reste, bien entendu, de pouvoir donner satisfaction aux Divionnais. Nous privilégions aussi le rapprochement familial.

Permanence de Jean-Bernard Leduc

Demande de logement et renseignements (sur rendez-vous)
Le mardi de 10h à 11h / le jeudi de 14h à 15h

Votre TERRAIN à BÂTIR à DIVION

6 parcelles viabilisées disponibles

- de 700 à 750 m²

Service urbanisme 03 21 64 55 76



Avant un ravalement de façade, une déclaration doit être déposée en mairie

Travaux

Avant un ravalement de façade, ce que vous devez savoir

Vous avez envie de rafraîchir d'une peinture, d'embellir par une briquette ou d'isoler votre façade au retour des beaux jours ? L'hiver peut être propice à la recherche d'artisans pour établir des devis et pour les démarches administratives.

Quelles sont les règles d'urbanisme, les démarches à suivre ?

Mieux vaut connaître la réglementation en cours pour ne pas faire n'importe quoi ! On vous en dit plus.

Le ravalement de façade désigne la remise en état, le nettoyage des murs extérieurs d'un immeuble ou d'une maison. C'est le propriétaire du logement ou la copropriété qui doit se charger de cette opération. Voici ce qu'il faut savoir avant d'entreprendre cette rénovation.

Si les travaux modifient l'aspect extérieur du bâtiment :

Une déclaration est obligatoire si vos travaux modifient l'aspect initial du bâtiment.

Les travaux concernés :

- le remplacement d'une porte ou d'une fenêtre par un autre modèle,
- le percement d'une nouvelle fenêtre,
- le choix d'une nouvelle couleur de peinture pour la façade,
- les travaux consistant à restaurer l'état initial du bâtiment. Ces travaux dits de ravalement concernent toute opération qui a pour but de remettre les façades en bon état de propreté comme le nettoyage des murs.

Les démarches à suivre :

- 1) Contacter des artisans pour des devis et le choix des matériaux / les travaux peuvent être réalisés par le propriétaire lui-même,
- 2) Dépôt de la déclaration préalable en mairie (pièces à fournir : plans de situation et de cadastre, photos avant et après les travaux),
- 3) Instruction du dossier. Le délai est d'un mois ou de deux mois si votre maison est dans le périmètre de la Croix de grès,
- 4) Signature de l'arrêté municipal par le maire,
- 5) Réalisation des travaux (l'autorisation est valable 2 ans).

Les aides de l'Etat :

En cas d'isolation de votre façade, des aides sont possibles en fonction des revenus fiscaux du foyer (crédit d'impôt de 30 %).

Renseignements auprès d'Artois comm.

Espace info énergie

Contact : Jonathan Vancaeyzeele

Tél. 03.62.61.47.90

E-mail : info-energie@artoiscomm.fr

Contact : Mairie

Service urbanisme

03.21.64.55.76

La grande lessive !

La ville a loué durant un mois un élévateur télescopique pour un coût de 2 235 €. Les agents ont ainsi accédé à certaines hauteurs des bâtiments communaux en toute sécurité.

✦ Nettoyage de chéneaux :

- Des 2 bâtiments de l'école René Goscinny,
- De l'école élémentaire Pierre et Marie Curie,
- Des salles de sports Andrée Caron et Georges Carpentier,
- Des bâtiments de l'école maternelle et élémentaire Joliot-Curie.

✦ Un bardage manquant de la nouvelle construction de l'école Joliot-Curie a été remplacé et un anti-mousse a été pulvérisé sur les 3 bâtiments scolaires de la Cité 34.

✦ Des tuiles défectueuses ont été changées et une nouvelle descente de gouttière a été posée à l'école du Vaal vert au Transvaal.

✦ Les services techniques sont intervenus au niveau des mâts d'éclairage du stade Jules Mallez. De nouvelles ampoules ont été installées.



www.divion.fr, le site de la ville

C'est officiel, Divion est sur Internet. L'entrée de la ville sur la toile mondiale est l'aboutissement d'un travail élaboré après une réflexion menée par l'équipe municipale sur les enjeux de l'information et de la communication.

Le www.divion.fr tient à la fois de la vitrine et du guide pratique. Outil de promotion, le site facilitera les relations entre les citoyens, les services municipaux et les élus.

« C'est un outil de communication devenu incontournable. Être sur la toile, communiquer, c'est servir notre stratégie de développement, promouvoir une autre image de notre ville, valoriser ses atouts et mettre ses points forts en avant, » explique David Gabrys, l'adjoint à la communication.

Simple mais efficace

Une présentation claire et aérée, une



navigation aisée, le site se veut pour l'internaute un outil utile au quotidien, pour une recherche d'informations ou de démarches administratives. Sur la page d'accueil, l'internaute découvre les menus thématiques et les actualités du mois en cours.

L'actualité en ligne

Les citoyens pourront effectuer en ligne leurs démarches. Ils pourront être informés de l'actualité de la commune et rester en relation avec les élus et les services administratifs. La ville a voulu que ce site soit dynamique et accessible à tous en offrant du contenu varié, des articles, des photos... Le site sera évolutif.

La vitrine divionnaise sur la toile

Enfin, le site internet sera disponible en version mobile pour celles et ceux qui souhaitent consulter le site depuis leur smartphone ou leur tablette tactile.



Divion s'ouvre sur le monde

Outre le fait de faciliter la vie des habitants, l'objectif est aussi de faire rayonner la ville au-delà de la commune et du département. Ce nouveau support constitue une belle vitrine pour Divion et des services et activités proposés.

La meilleure façon de le découvrir est de s'y rendre.

Bonne navigation !

www.facebook.com/divion62460/

Divion toujours présent sur les réseaux sociaux

Naturellement, la page facebook reste active. Un moyen pour la collectivité d'établir des liens avec les habitants et de communiquer au jour le jour sur l'actualité de la ville. Un atout indispensable que la municipalité poursuit en liaison avec le site.

Si vous aimez votre ville, dites le ! La page Facebook de Divion est un mur virtuel sur lequel vous trouverez, au fil des jours, les dernières infos : des changements d'horaires d'un service par exemple, du spectacle qui se joue le soir même ou de la date du prochain conseil municipal... En vous abonnant à la page, en devenant fan, en cliquant « J'aime » quand vous aimez, en partageant ce qui vous plaît, vous augmentez vos chances d'être informé en tant réel des dernières nouveautés.

Grégory Lamour est l'architecte du site de la ville de Divion

Grégory Lamour est, depuis 10 ans, l'informaticien de la commune. Il gère le parc informatique de l'ensemble des services municipaux (mairie, services techniques, C.C.A.S, résidence Hermant) ainsi que celui des écoles maternelles et élémentaires. Un problème, un bug, une panne, Greg dépanne. L'informaticien nous explique les étapes qui ont été nécessaires à la création du site débutée il y a 1 an.

Un challenge mené à bien après une année de travail

Comment avez-vous procédé pour la création du site de la ville ?

J'ai d'abord pensé à faire le site «*from scratch*» en le codant de A à Z. Vu l'ampleur de la tâche, j'ai testé différents systèmes de gestion de contenu* : Wordpress, Joomla, Drupal. Mon choix s'est arrêté sur Drupal qui répondait le mieux aux attentes du site de la commune.

Quelles ont été les priorités ?

La première priorité était que le site soit opérationnel pour la cérémonie des vœux à la population. C'était un challenge avec une date butoir qu'il fallait respecter.

La demande des élus était que le futur site soit agréable à consulter et surtout informatif et fonctionnel.

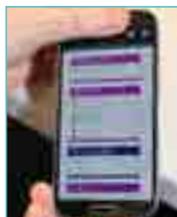
Parlez-nous des différentes étapes ?

De nombreuses réunions avec les élus et les techniciens ont permis d'avancer par étape.

- La 1^{ère} phase concernait la définition du site. C'est à dire l'analyse des besoins, la rédaction du projet et la mise en place d'un groupe de travail constitué du service communication et d'élus.

- La seconde était la conception avec le travail de l'architecture du site (analyse des différentes solutions, définition de l'arborescence, de la maquette, des chartes graphique et éditoriale) et de la structure du site (l'aspect du site et de ses pages). L'apparence du site a été réalisée par le biais d'un logiciel de PAO (publication assistée par ordinateur).

- La dernière phase consistait à l'intégration du site dans la solution CMS* choisie et à le tester sur les différents navigateurs et supports (tablette, téléphone et ordinateur). Une phase de test considérable car le service informatique voulait que le site soit «*responsive*», c'est à dire agréable à regarder quel que soit le support.



Maintenant qu'il est en ligne comment sera-t-il animé ?

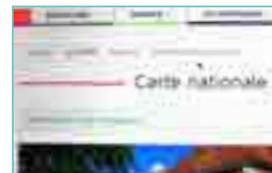
Pour être dynamique, le site doit être alimenté continuellement. Nous devons être réactif à l'actualité. Le contenu des articles sera mis à jour régulièrement.

Ensuite, il y a la partie maintenance qui concerne la mise à jour des différents modules installés, le suivi des erreurs et, le suivi des statistiques, un domaine très important pour la pérennité du site. Naturellement celui-ci va évoluer avec de nouvelles thématiques comme la vie économique et nous allons développer celle de la vie associative.

*CMS : Un système de gestion de contenu ou SGC (content management system ou CMS en anglais) est une famille de logiciels destinés à la conception et à la mise à jour dynamique de sites Web ou d'applications multimédias.

Les 3 conseils de Greg

1) Ariane. L'utilisation du fil d'ariane améliore la navigation. C'est un élément incontournable, il indique le chemin parcouru depuis la page d'accueil du site et où se trouve l'internaute. Il doit concorder avec la page consultée.



2) Profil. Une deuxième entrée par profil d'utilisateur : jeune, senior, parent, nouveau Divionnais (en haut à droite) facilite l'accès à l'information. Vous retrouvez les informations qui vous concernent directement.



3) Cookies. Lors de votre 1^{ère} navigation sur le site de la ville, il faudra accepter ce que l'on appelle les cookies. Les cookies sont conservés sur votre ordinateur de votre passage sur un site web et permettent de vous reconnaître à votre prochaine visite sur le site de la commune grâce à un identifiant unique. Ils ne seront utilisés que pour les statistiques de visite (google analytics) et pour le bouton de partage sur les réseaux sociaux.

Mandy Thuilliez, service civique

C'était une belle expérience humaine

Rencontre avec la sympathique Mandy Thuilliez, 20 ans, en service civique depuis 6 mois au sein du comité local du Secours populaire. Une période durant laquelle la demoiselle s'est épanouie et a acquis de nouvelles compétences indispensables à sa future vie professionnelle. La jeune fille ambitionne d'exercer le beau métier d'auxiliaire de puéricultrice.

Comment avez-vous connu le service civique ?

Mon grand-père étant bénévole au Secours populaire, j'ai été sollicitée par Jean-Bernard Petit, le responsable du comité de Divion. Je ne connaissais pas le service civique. C'était une opportunité pour acquérir de l'expérience. Bac en poche, je suis sortie du cursus scolaire. J'ai passé le concours d'entrée à l'Institut régional de formation sanitaire et sociale à Arras afin de devenir auxiliaire de puéricultrice. Je l'ai réussi mais j'étais sur la liste d'attente.

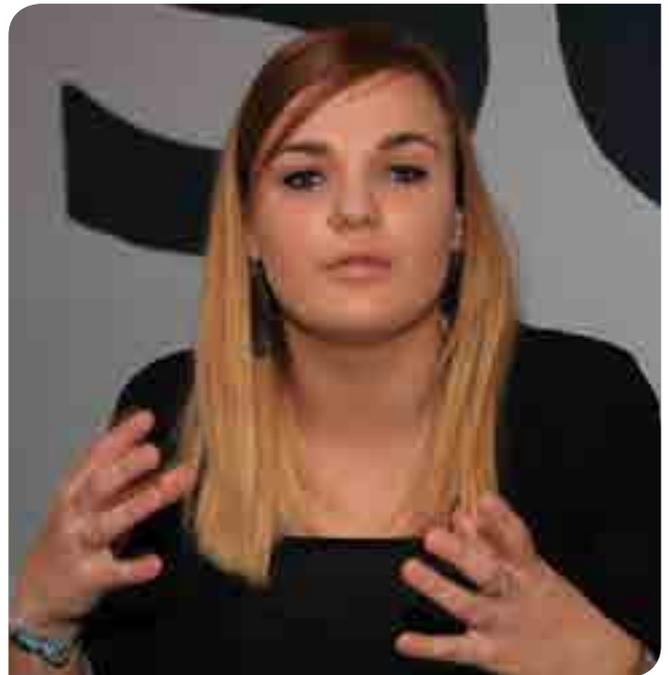
Quelles missions avez-vous exercées ?

J'ai effectué par semaine, 35 à 40 heures en alternance entre le comité local et la fédération départementale. Soit 3 jours à Divion et 2 à Arras. En parallèle, j'ai poursuivi la préparation à distance de mon CAP petite enfance.

Mes missions étaient différentes. A l'espace solidarité, je me consacrais avec les bénévoles à la préparation des colis alimentaires le matin puis à la distribution l'après-midi. Au sein du comité d'Arras, les tâches étaient surtout administratives. Je devais prendre contact avec les surfaces commerciales pour les opérations de collecte, la " Foire aux conserves" et démarcher les fast-foods afin de récupérer des bons à l'occasion de la "Foire aux manèges". Je rédigeais des courriers, effectuais les relances par téléphone. Grâce à mon Bafa, je suis partie une semaine en colonie avec des enfants en tant qu'animatrice. J'ai présenté un bilan détaillé et un diaporama de cette action.

Quel a été votre projet durant votre service ?

Mon projet professionnel - en rapport avec le métier d'auxiliaire de puéricultrice - a été la réalisation d'un cadeau de naissance destiné aux bénéficiaires de l'antenne divionnaise : le gâteau-couche. C'est un cadeau d'une valeur de 40 € environ qui est bien utile aux mamans. Il se compose de couches, de bodys, de biberons, de chaussons, de lingettes, d'une peluche... en fonction des produits que les grandes surfaces et les commerces donnent. Je n'achète que le ruban et le papier d'emballage.



Avez-vous appris des choses ?

Oui, j'ai appris à avoir plus confiance en moi. J'ai vécu une belle expérience dans laquelle la solidarité n'est pas un vain mot. Dans les coulisses, le Secours populaire et ses bénévoles fournissent un énorme travail, les gens ne s'en rendent pas compte. Je retiens surtout que l'on peut donner du temps et de sa personne sans attendre quelque chose en retour. C'était une belle expérience humaine !

Et maintenant ?

J'aimerais terminer la formation et passer en candidate libre le CAP petite enfance, fin 2016, pour ensuite travailler en crèche. Avec dorénavant une ligne de plus sur mon CV, je vais repasser le concours d'entrée à l'école d'auxiliaire de puériculture. Je continuerai aussi à donner de mon temps comme bénévole tout en développant mon projet de gâteau-couche au sein du comité local de Divion.

Le service civique : C'est quoi ? C'est pour qui ?

Le service civique, d'une durée de 6 à 12 mois, est un engagement volontaire au service de l'intérêt général et de la collectivité (associations, d'ONG, de collectivités, d'établissements publics en France ou à l'étranger), ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans, sans conditions de diplôme. C'est une opportunité de développer ou

d'acquérir de nouvelles compétences. Ainsi, toute mission de Service civique est accompagnée d'un tutorat individualisé et d'un accompagnement à la définition de votre projet d'avenir. L'indemnisation est de 573 € brut par mois.

<http://www.service-civique.gouv.fr/>

Vie économique

« Il faut redonner de l'activité » 2016 sera un bon cru économique

Rencontre avec Pascal Ammeux, conseiller municipal en charge du développement économique. L'élus dresse une vue d'ensemble de la vie économique divionnaise.



La ville de Divion est historiquement marquée par l'exploitation minière. Elle se situe aux portes de l'Artois avec une ruralité marquée et sur l'autre versant, elle est proche des grands centres urbains et, à deux pas de la métropole Lilloise. Ce qui lui offre une formidable opportunité de développement en accueillant de nouvelles entreprises.

Un passé minier

Divion dispose de deux zones industrielles, l'une sur l'avenue Paul Plouviez bien développée, dite ZI Plouviez, l'autre sur La Clarence où se situent les services techniques de la ville. Cette dernière est implantée sur l'ancien carreau de la mine avec d'authentiques bâtiments, servant de stockage aux sociétés ITD, Vidanges Bruaysiennes, Riché et CASA.

De nouvelles entreprises

La ZI de Plouviez idéalement située en sortie de rocade va bientôt accueillir de nouvelles entreprises. En effet, l'ensemble des terrains disponibles sera bientôt occupé, créant ainsi un nouvel essor pour la ville. 2016 sera un « bon cru » économique !

Ces arrivées mettront en valeur notre entrée de ville. Les retombées économiques se feront évidemment sentir sur l'activité de nos commerces et entreprises déjà présentes sur notre commune.

Le retour d'une union commerciale

«Le mouvement créant le mouvement» il nous semble opportun de remettre en place l'UCAD (Union des Commerçants et des Artisans de Divion). Après deux petits-déjeuners-rencontre avec nos commerçants et arti-

sans divionnais, l'UCAD sera relancée en partenariat avec la commune. La nouvelle équipe sera porteuse de projets... éléments essentiels pour une dynamique de ville, qui on le sait, se vide de ses commerces de proximité.

Aider le commerce local

Nous souhaitons redonner de l'attractivité face à ce constat que beaucoup de communes rencontrent. D'une part, avec la possibilité qui est offerte aux commerçants le souhaitant, de bénéficier de subventions du FISAC (Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et les commerces) et de la commune, pour des travaux de rénovation de façades commerciales et d'aménagements de comptoirs. Et d'autre part, pour les fêtes 2016 de fin d'année, d'investir dans des illuminations d'entrée de ville : l'attractivité passe par le besoin de donner l'envie de venir faire ses achats chez nos commerçants !

De gros chantiers nous attendent cette année : nous envisageons la création d'une ruche d'entreprises... Il reste beaucoup à faire mais l'expérience de la ZI Plouviez nous motive plus que jamais !

Permanence de **Pascal Ammeux**

Sur rendez-vous

Le lundi de 10h à 12h

developpementeconomique@ville-divion.fr

⋮ Vie économique

Zone industrielle Paul Plouviez

Un emplacement au coeur de la région

Située à la limite de Bruay-La-Buissière avec un accès direct à la D 301 (la rocade minière) et vers les autoroutes A26 et A21, la zone industrielle Paul Plouviez de Divion poursuit sa métamorphose et son développement : viabilisation de terrains, ventes de parcelles, arrivée de nouvelles entreprises... Le site est en restructuration.

Un peu d'histoire

La zone industrielle Paul Plouviez occupe l'ancien emplacement de la Fosse 5 de Divion. La construction de cette fosse a été entreprise en 1889. Sa production a débuté en 1898, date de la mise en service du siège 5 qui était attaché à la Compagnie des Mines de Bruay. Entre-temps, les travaux du puits 5bis ont débuté en 1892 qui sera mis en service en 1902. La même année, le puits 5ter sera installé à la Cité 34 qui a fonctionné comme puits de retour d'air.



Les puits, le 5 et 5bis avaient une profondeur de 787 et 950 mètres. Après 70 ans d'exploitation pour 30 millions de tonnes de charbon, cette fosse appelée également "Port Arthur", a cessé définitivement son activité quand les dernières berlines ont été remontées, le samedi 17 mai 1969.

Deux ans après la fermeture, les puits sont remblayés en 1971, les chevalements sont démantelés en 1972 et 1973.

Aujourd'hui

Reclassé en zone industrielle, le site s'étend sur environ 15 ha. Une dizaine d'entreprises y cohabitent.

Les entreprises :

✦ Travaux canalisations Patinier André (TCPA)

Spécialisé dans les travaux publics et les réseaux (gaz, eau potable, électricité et télécommunication) pour les particuliers, professionnels et collectivités.

Contact : 03.21.52.80.80 - contact@tcpa.fr - www.tcpa.fr

✦ Ateliers poids lourds Bart (APLB)

Entretien, réparation, préparation au contrôle technique pour les véhicules utilitaires, légers et poids-lourds des professionnels et des particuliers.

Contact : 03.21.62.78.01 - aplbdivion@gmail.com
www.garage-poids-lourds-utilitaires.fr/contact

✦ Société Rénov Concept

Conception, maîtrise, rénovation.

Menuiserie, PVC bois et alu, sablage, enduit projeté, pose de briquettes, couverture, maçonnerie.

Contact : 03.21.52.10.34 - renov-concept62@orange.fr

✦ Formatub nord

Agence Nord-Pas-de-Calais

Grossiste en canalisation et matériaux de construction.

Contact : 03.21.61.63.90 - nord@formatub.fr - www.formatub.fr

✦ Etablissement Blanquart

Distributeur de combustibles : charbon, bois, fioul.

Contact : 03.21.62.50.06

www.ets-blanquart.fr/metiers/produit-petrolier.html

✦ Déménageurs Bretons Blanquart (S.A.S)

Déménagements des particuliers et d'entreprises dans toute la France.

Contact : 03.21.62.50.06 - www.demenageurs-bretons.fr

✦ SAS Palette Artois Services

Conditionnement de palettes, fabrication de palettes neuves et d'occasion.

Contact : 03.91.80.01.01 - www.palettesartois.fr

✦ Contrôle sécurité véhicules automobiles (CSVA)

Contrôle technique de véhicules.

Contact : 03.21.53.89.99 - www.csvacontroletech.fr



Deux nouvelles entreprises

Life Hair, un salon de coiffure... connecté !



Depuis le 23 août dernier, Divion s'est enrichi d'un tout nouveau salon de coiffure mixte « Life hair ».

C'est dans un local moderne habillé d'un mobilier dans l'air du temps que Sandra, 36 ans et Mathilde, 25 ans ont ouvert un espace de soins capillaires. Après un licenciement, les 2 coiffeuses ont décidé de rebondir et d'ouvrir leur salon de coiffure, « une renaissance », affiche Sandra qui accueille les clients avec un large sourire. Et comme à la maison, café et thé, sont à disposition avec petits gâteaux, ainsi qu'une tablette pour consulter Internet et trouver la coiffure de ses rêves. Sandra et Mathilde trouveront avec vous, la coiffure qui vous mettra en valeur après un diagnostic : implanta-

tion, étude et qualité de vos cheveux ainsi que vos habitudes de coiffage. Maman, un problème de garde ? Pas de panique ! Un coin aménagé avec télévision et chaînes de dessins animés est dédié à vos bambins !

Info : Du mardi au jeudi :
de 9h à 12h30 et 13h30 à 19h
Vendredi : de 9h à 19h (non-stop)
Samedi : de 8h à 17h30 (non-stop)
Parking privé

Contact : Life Hair
Zone industrielle Avenue Paul Plouviez
Contact : 03.21.64.00.91

L'entreprise Hautefeuille dépanne 7 jours sur 7

Au volant de leurs dépanneuses et constamment sur les routes de l'Artois et de l'hexagone quel que soit le temps, Romuald et Tony Hautefeuille ne comptent pas leurs heures.

Fils de Christian Hautefeuille, spécialiste dans le dépannage toutes distances de voitures, motos, poids-lourds, autobus et véhicules en tout genre... qui est installé sur Divion depuis 36 ans, les deux frères viennent de transférer le centre de dépannage sur la zone Plouviez.

« C'est un site idéal en permanence sous surveillance avec un accès rapide à la rocade qui va nous permettre de développer l'activité dépannage, d'être plus performant et de répondre à toutes les demandes. Le garage étant

trop exigü rue Bodelot, nous allons pouvoir stocker dans un entrepôt neuf et volumineux notre parc de dépanneuses et de porte-engins, mettre à l'abri les véhicules accidentés et dépannés, » résume Romuald.

Le garage, situé au 116 rue Achille Bodelot reste ouvert et assure toujours les réparations mécaniques.

D'autres idées sont dans les cartons comme le transport en taxi des victimes d'accidents, de pannes ou la location de véhicules en partenariat avec un prestataire.

Contact : Hautefeuille dépannage
Zone industrielle Avenue Paul Plouviez
Contact : 03.21.53.32.56
www.depannage-vl-pl-hautefeuille.fr





Clara et Myrtille, deux filles pour une coupe de France



Aquadouce, la gym en douceur

Les seniors, qui fréquentent la piscine le jeudi, ne rateraient pour rien au monde les séances d'aquadouce animées par Lucile et Romain, les maîtres-nageurs.

Depuis septembre 2015, environ 50 nageurs se mouillent à chaque session hebdomadaire. Et ils le revendiquent : « cela nous convient, on profite, c'est convivial et les animateurs sont sympas. Idéal pour les problèmes d'articulation ! » souligne Edith. Pour Christiane, 83 ans, « c'est super et adapté à nos âges, » tandis que Micheline parle de bien-être et du côté apaisant après la séance, « on s'entretient, on retrouve nos amis. » Quant à Marie-Thérèse, elle vient pour booster son moral mais aussi pour papoter car l'aquadouce est également un vecteur qui favorise le lien social.



« C'est un public assidu qui vient que pour l'aquadouce. Nous leur proposons une remise en forme de 30 minutes tout en douceur. Les hommes commencent à s'y mettre. Un groupe de seniors handicapés de Bruay nous a même rejoint, » explique Lucile.

Séance le jeudi - ouverture des portes à 15h15 - début de la séance à 15h30 - séance réservée aux seniors de 16h à 17h.

**Contact : Piscine Tournesol
03.21.62.58.57**

Sport équestre

Clara et Myrtille, championnes de France

En juillet 2015, Clara Dubocage, jeune divionnaise de 11 ans, et son cheval, Myrtille, ont brillamment participé aux championnats de France d'équitation, discipline saut d'obstacles.

Le duo a remporté la plus belle distinction : une médaille d'or.

Vis ta ville a rencontré ces 2 championnes, chez elles !

L'équitation, une passion !

Clara est une jeune cavalière qui a commencé cette passion à l'âge de 5 ans. « Ma grande sœur faisait de l'équitation, j'y ai goûté, je l'ai accompagnée. Ça m'a plu ! Alors j'ai pris des cours ». Clara s'est alors inscrite dans un centre équestre à Calonne-Ricouart durant 2 ans, puis à Bruay-la-Buissière. Depuis un an et demi, la cavalière évolue au centre équestre de Burbure, « La chevauchée des amis ». Là, elle s'y entraîne 2 fois par semaine : les mercredis et samedis avec Myrtille, son ami équidé.

Myrtille est une jument âgée de 15 ans à la robe alezane avec une crinière noire. Sur la tête de l'animal, un tantinet craintif, deux marques blanches la caractérisent. Clara et Myrtille se sont rencontrées il y a 4 ans.

L'apprentissage est long

Le travail, l'écoute et la persévérance ont alimenté cette relation nouvelle. Une complicité est née !

Myrtille, chouchoutée, vit chez la jeune fille ou plutôt dans un box attenant à la maison. Chaque jour, sa cavalière lui prodigue avec amour les soins et l'alimentation nécessaires. Une osmose s'est créée. La complicité est souvent le premier pas de la réussite !

Patience et complicité viennent à bout des obstacles !

Le 18 et 19 juillet derniers, la jeune fille et sa monture, épaulées par le centre équestre, participent aux championnats de France de saut d'obstacles à Lamotte Beuvron.

Le succès du couple « fille-jument » dépend notamment de la relation de confiance et de respect qui s'établit entre elles.

« La complicité est souvent le premier pas de la réussite »

Clara, compétitrice passionnée

Clara monte en selle dans la catégorie des benjamins. Cent quatorze cavaliers, venant de toute la France, y participent également. Clara aime la compétition. Stressée mais à la fois sûre d'elle-même et de sa monture, elle réalise un parcours sans faute sur l'épreuve d'obstacles à 90 cm du sol avec en prime le meilleur temps. Cette performance permet à la jeune fille de monter sur la plus haute marche du podium national. Clara et Myrtille remportent le titre de championnes de France !

Liste Divion Ensemble et Autrement Une plus grande « sobriété » budgétaire

Au moment où nous écrivons ces lignes, nous savons que l'opposition municipale, comme à son habitude, dénigrera et se ridiculiserait encore et toujours par la virulence de ses propos à notre rencontre.

Ridicule, comme la candidature de leur chef de file au poste de Directeur des services de la mairie (Si, si, il a bien postulé !). Comment aurait-il pu mettre en place notre programme alors même qu'il ne cesse de le dénigrer ?

Tel que nous l'avons indiqué à maintes reprises, nous avançons au rythme des finances communales mais une chose est certaine, nous avançons. C'est bien cela qui fait enrager notre opposition !

Partout où nous pouvons réaliser des économies sur l'argent public, votre argent, nous l'avons fait et continuerons à le faire.

Ces mesures nous permettent de concrétiser nos promesses électorales : mutuelle communale, création du site Internet de la ville, police municipale et surtout ne pas laisser de factures non-payées.

Un symbole : la première des économies fut celle du budget « boissons alcoolisées » de la mairie... Un coup de frein a permis de faire une économie non-négligeable...

... Pour les années 2012 et 2013, la dépense moyenne était de plus de 6 000 € (Oui, vous avez bien lu). Alors, à votre santé ! Puisque c'est bien de l'argent public.

En 2015, seuls 280 € ont été dépensés à ce titre.

Pour notre part, nous continuons notre chemin et vous souhaitons une année 2016 harmonieuse, douce et sereine. Que vos projets prennent forme et s'épanouissent.

Le groupe majoritaire.

Liste Divion La ville qui OSE Quand il veut... Il y a de l'argent !

Les caisses étaient vides... L'ancienne majorité avait mal géré...! C'est la crise... Il ne pourrait rien faire... A y regarder de plus près... Il y a de l'argent pour ce que le maire veut...

Si il y a bien un domaine qui n'est pas soumis à la crise... C'est celui de la communication du Maire... Des affiches à profusion pour faire la promotion de la résidence pour personnes âgées Henri Hermant... Avec le slogan « Comme à la maison » à la mode publicité Panzani ! Quel respect de nos aînés ! Alors même qu'il y a une liste d'attente au foyer Hermant... Ça s'appelle de la publicité inutile et du gâchis d'argent public...

Des affiches à profusion pour nous annoncer une surprise numérique... Un nouveau site internet... Ça s'appelle un « teasing »... en mode publicitaire... De l'argent public pour combler le vide... sidéral...

De l'argent, aussi, pour rénover de fond en

comble, intérieur, extérieur, l'appartement occupé par un conseiller municipal (ami du maire)... Sans augmentation du loyer, défiant déjà toute concurrence !

Alors même que nos routes ne sont ni entretenues, ni nettoyées... Des routes « dégueulassées » par les quads des amis du maire... Qui paiera le nettoyage... Nos impôts bien sûr...

Pour les amis, il y a toujours un fond de caisse... Et de l'argent pour financer le repas de St Eloi dans un restaurant gastronomique... Où il ne manquait pas beaucoup d'élus... presque autant d'élus que d'agents municipaux... Bien sûr pour les élus, c'était gratuit, et la facture payée par la commune ! Bien plus d'élus au restaurant que ce que l'on peut croiser sur le terrain ou le week-end auprès des bénévoles pour faire vivre nos associations...!

Alors, nous avons la haine... Ils ont l'humour... Chacun sait que l'humour cache le mensonge...

Voilà à quoi sert l'humour... à se servir... sur vos impôts bien sûr !

Oui, nous avons la haine... de voir nos impôts servir de vils intérêts... Quand au prétexte de la rigueur budgétaire, il supprime les journées familiales, les services à la population, utilise de la vaisselle jetable au banquet des aînés et augmente les tarifs de la restauration scolaire pour les familles et les enfants alors que le prix du nouveau marché a permis la baisse du coût des repas facturés à la municipalité...

Moins cher pour la ville, plus cher pour nous et nos enfants et surtout de l'argent au profit d'élus absents... sur nos impôts bien sûr...

Ainsi, se poursuit le chemin du mensonge et de la tromperie... C'est ce qu'il appelle l'humour ???

Thomas Boulard - Danièle Seux -
Bernard Ulatowski - Nathalie Vandôme
Pierre Magnuszewski - Christine Hénon

Permanence des élus

➤ Lundi

- **Pascal Ammeux** - Développement économique - 10h à 12h sur rendez-vous
- **David Gabrys** - Numérique, communication, aînés - 16h à 17h sur rendez-vous
- **Jacky Lemoine** - Maire - 17 à 18h sur rendez-vous

➤ Mardi

- **Jean-Bernard Leduc** - Demande de logement - 10h à 11h sur rendez-vous

➤ Mercredi

- **Lionel Courtin** - Urbanisme, travaux, services techniques - 9h30 à 11h
- **Patricia Pumarada** - Vie associative, citoyenneté - 15h à 17h

➤ Jeudi

- **Jean-Bernard Leduc** - Demande de logement - 14h à 15h sur rendez-vous
- **Jacky Lemoine** - Maire - 15h à 17h

➤ **Contact : 03.21.64.55.70**

➤ Vendredi

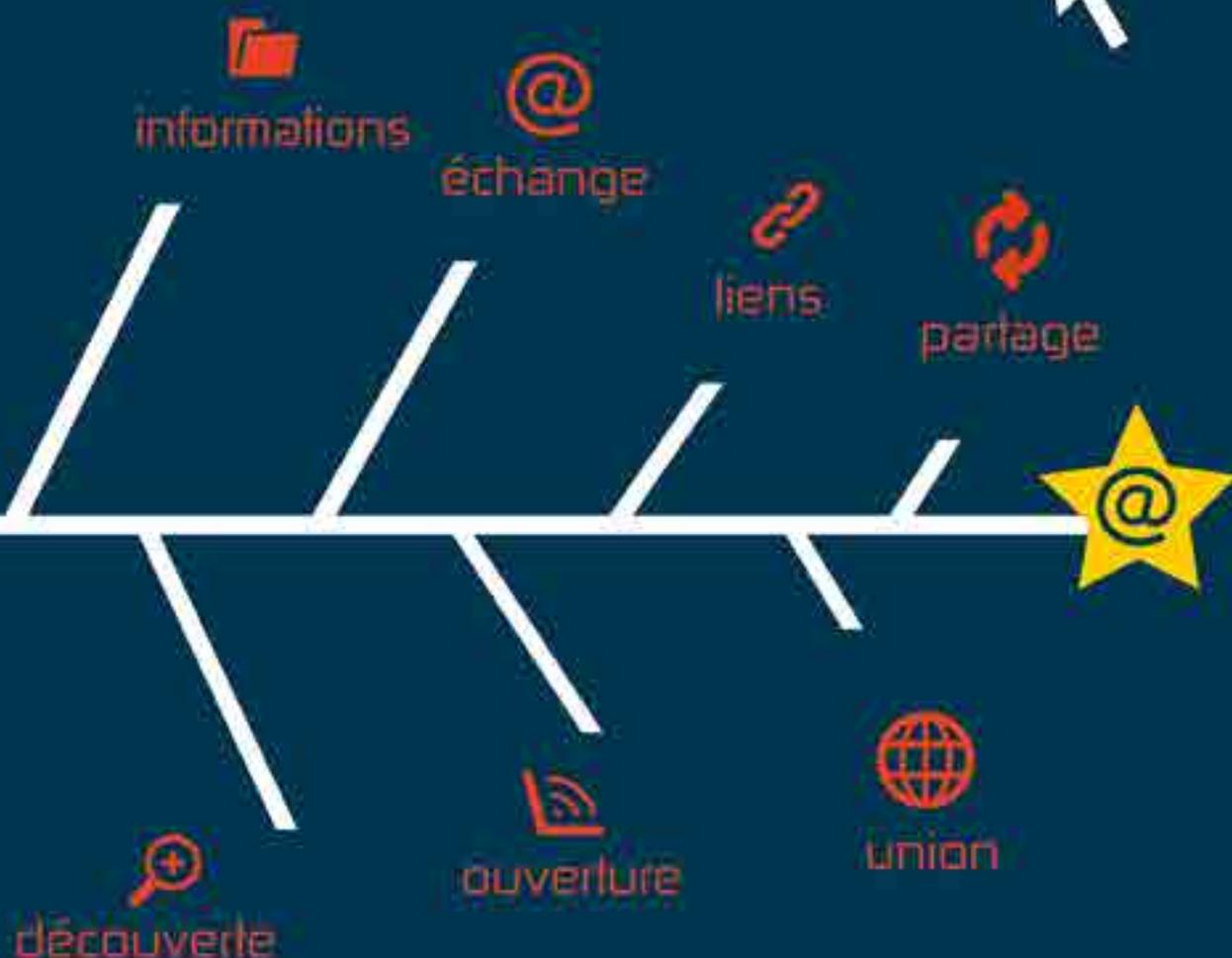
- **Jean-Louis Raux** - Vie sportive - 10h à 12h sur rendez-vous
- **Sylvie Rigobert** - Affaires sociales - 13h30 à 15h
- **Laurent Hainaut** - Education, culture - 15h à 17h

➤ Samedi

- **Emile Gaudet** - Festivités, animations - 10h à 12h

➤ **Tous les jours sur RDV - Karine Bloch**
Enfance, jeunesse, solidarité

Jacky Lemoine
et le conseil municipal
vous souhaitent
leurs meilleurs voeux
2016



www.divion.fr

